

Plus d'infos

avant-pays-savoyard.com/



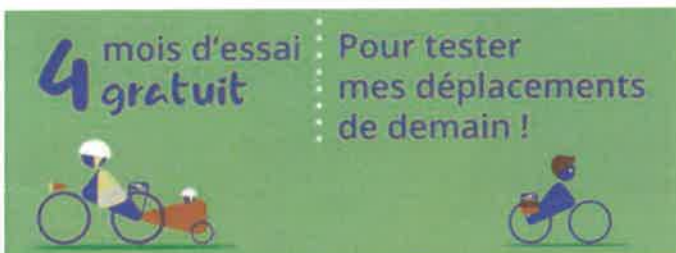
[Avant-Pays Savoyard](#)

Lettre d'information n°9

A l'attention des élus de l'Avant-Pays Savoyard
Le 5 avril 2023

Réflex Vélo : lancement de la 1^{ère} campagne de prêt de VAE !

Et si on se déplaçait différemment ? Pendant 4 mois, des Vélos à Assistance Électrique (VAE) seront mis à disposition gratuitement d'une dizaine de familles et habitants du territoire, lors de 3 campagnes successives de 4 mois en 2023 et 2024.



L'objectif ? Laisser sa voiture au garage pour : faire des économies, se déplacer durablement et préserver sa santé et celle de ses proches. Les usagers seront accompagnés dans la prise en main, et des kits mobilités seront également fournis (sacoques, remorques vélo...).

La 1^{ère} campagne, à destination des habitants de la Communauté de communes Val Guiers, commence le 26 avril.

Vous êtes intéressés ? [Candidatez !](#)

Contact : 07 49 67 48 83

reflexvelo@avant-pays-savoyard.com

Le Défi des Ecoliers, c'est le 4 mai

Le SMAPS lance sa première édition du « Défi des ecoliers » ! Ce jeudi 4 mai, les élèves sont encouragés à se rendre à l'école en privilégiant les déplacements actifs comme la marche à pied ou le vélo, dans une dynamique sportive et écologique avec des retombées positives sur la santé et l'environnement.



11 écoles se sont inscrites au challenge.

Des animations seront proposées aux écoles participantes en Avril par l'Agence éco-mobilité Savoie-Mont-Blanc (ateliers de maniabilité vélo, mobilité (en)jeu ...) et les 6 écoles lauréates recevront un prix (deux écoles par communauté de communes).

Mise en place d'un observatoire du tourisme en Avant-Pays Savoyard



Le SMAPS porte pour le compte des trois intercommunalités la mise en place d'un **observatoire du tourisme**, une des actions prioritaires de la stratégie de Développement touristique du « Pays du lac d'Aiguebelette ».

Recensement de l'offre, suivi de la fréquentation, connaissance des clientèles, évaluation des retombées économiques...

Autant de données qui seront suivies. Parmi les outils disponibles, l'observatoire testera notamment l'exploitation de données de téléphonie mobile pour les flux de fréquentations (clientèle en séjour et excursionnistes), les données de nuitées en hébergements professionnels et de particuliers à particuliers (airBnB...), une enquête clientèle en ligne...

La coordination de cette mission sera assurée par l'Agence Alpine des Territoires en 2023 et 2024. Les réunions techniques démarreront fin mars avec les offices de tourisme et l'accompagnement d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme.